

Règlement « Dance Challenge »

6ème Concours de danse organisé par l'association TERPSICHORE

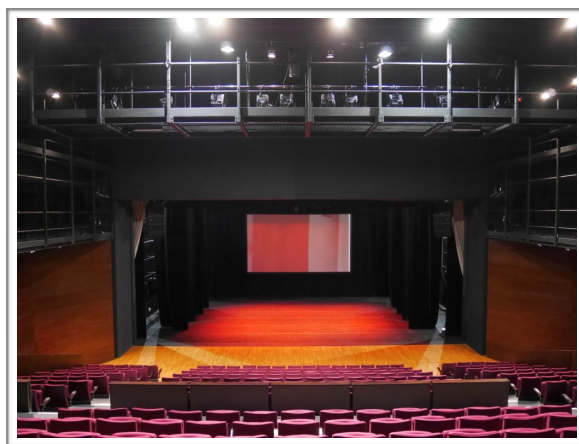


Samedi 25 janvier 2025

Catégories : Individuels, Duos, Amateurs
(pas de groupes, ni de niveau pré-professionnel type « EAT »)

Lieu du concours

Espace Jéliote, rue de la Poste 64400 OLORON SAINTE-MARIE (Pyrénées Atlantiques)



Le concours est ouvert aux disciplines telles que la danse Classique, Contemporaine et Modern'Jazz.

- CANDIDATS

Le concours est accessible aux danseurs amateurs âgés de 10 à 25 ans (le candidat doit se situer dans la tranche d'âge autorisée à la date du concours).

Il n'y a pas de catégories d'âges mais l'âge sera pris en compte dans le degré d'exigence(s) du jury.

Le concours débutera cette année, **du plus âgé au plus jeune**.

Un candidat a droit à **deux passages physiques sur scène** :

> à savoir, interpréter à la fois un solo et un duo (mais attention : pas deux solos ou deux duos).

- JURY ET ÉVALUATION DES PASSAGES

Le concours aura lieu en première partie de chaque représentation (il y en aura deux) :

> à 16h pour les solos et à 21h pour les duos. Remise des prix en fin de deuxième partie (en costumes).

Horaires à confirmer mais de façon sûre, un horaire de représentation en fin d'après-midi et un le soir...

Les chorégraphies seront évaluées par un jury invité mais aussi par le public qui élira son passage favori.

Le jury attribuera une note par passage (10 pour l'artistique et 10 pour la technique = une note sur 20).

La notation des juges comprendra le niveau artistique, technique mais aussi l'originalité (thème abordé, choix musical, musicalité dans le mouvement, respect de la spécificité dans laquelle s'inscrit le danseur...).

Lors des délibérations à huit clos, les moyennes seront calculées par les membres du jury.

Toutes les décisions des juges seront sans appel.

Si un juge présente ses élèves au concours, sa notation ne sera pas prise en compte pour ses danseurs.

Les votes du public (coupons papier distribués à l'entrée) seront comptabilisés par l'équipe de bénévoles.

Règlement « Dance Challenge »

6ème Concours de danse organisé par l'association TERPSICHORE

- PRIX ATTRIBUÉS

- **Un Coup de coeur du Public pour un solo ET un Coup de coeur du Public pour un duo**
(passage ayant obtenu le plus de votes de la part des spectateurs)

Barème de notes attribuées par le jury (chaque candidat sera récompensé en fonction de sa note) :

- De 10 à 12/20 : Troisième prix
- De 13 à 15/20 : Deuxième prix
- 16/20 : Premier prix
- 17/20 : Premier prix à l'Unanimité médaillé

Certains candidats seront récompensés par nos différents partenaires : stages, bons d'achats... etc.

- DROITS A L'IMAGE

Un photographe et un vidéaste seront présents lors du concours.

En acceptant ce règlement au moment de l'inscription, vous permettez à l'école de danse TERPSICHORE, organisatrice de la manifestation, d'utiliser des photos et/ou vidéos de votre enfant mineur ou de la personne majeure participante, pour communiquer sur l'événement et sur tout support : internet et réseaux sociaux.

- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les pointes restent au choix du candidat inscrit dans la catégorie danse Classique.

Durée du passage :

> 2'00 minutes pour les solos et 2'30 minutes pour les duos (pas de dépassement autorisé).

Les accessoires sont permis à condition qu'ils ne soient pas imposants. Les temps d'installation et désinstallation doivent être compris dans la durée maximale autorisée.

La musique devra être envoyée au format mp3 via le site WeTransfer au plus tard le 1er janvier 2025.

Le fichier devra comporter comme titre : le type de passage et le titre de la chorégraphie (exemples : Solo_Pomme ou Duo_Ensemble).

Chaque candidat devra se munir d'une clé USB de secours, en cas de soucis avec la musique importée.

Les paillettes ou autres produits toxiques sont interdits dans le théâtre.

Il y a deux catégories : candidat libre ou présenté par un professeur d'une association, école de danse...

L'accès aux loges-coulisses est strictement interdit pour toute personne extérieure à l'organisation ainsi qu'aux professeurs de danse. Les candidats seront encadrés par des bénévoles.

Nous demandons aux candidats ainsi qu'à leur famille et/ou professeurs de danse d'être polis, sympathiques et courtois envers notre équipe organisatrice. Cet événement étant un lieu d'échange et de plaisir, à la fois pour vous et pour nous qui travaillons dur en amont pour vous accueillir...

Scène : dimensions approximatives 14 x 10, fond de scène noir, tapis de danse noirs, coulisses à cour et jardin avec passage en arrière scène, éclairage blanc plein feux.

Pas de prise de plateau prévue mais les candidats pourront profiter de la scène à rideau fermé, une heure avant le début du concours, afin de marquer leur variation tous en même temps.

Règlement « Dance Challenge »

6ème Concours de danse organisé par l'association TERPSICHORE

- ORGANISATION

L'organisation se réserve le droit de stopper les inscriptions lorsque le concours affichera complet.

Chaque candidat recevra une convocation (par mail ou WhatsApp) lui indiquant les détails du jour J : au plus tard deux semaines avant le concours.

Tarifs :

- Participation en solo : 10€
- Participation en duo : 20€
- Adhésion obligatoire (pour les non-adhérents à l'association) : 15€

Ces sommes ne sont pas remboursables en cas d'annulation de tout type (désistement, blessure, raisons familiales... etc), sauf si l'organisation annule l'événement.

Le paiement se fait sur HelloAsso (lien dans la bio du compte Instagram : concours_dance_challenge).

Le concours sera suivi d'une deuxième partie qui contiendra 1h de gala présentée par TERPSICHORE, auquel chaque spectateur aura droit avec son billet d'entrée (partie jouée à l'identique aux deux séances).

L'association organisatrice propose ce spectacle depuis 12 ans et à la même période de l'année : cette deuxième partie concerne les niveaux intermédiaire, avancé, étudiantes et adultes de l'école (le concours se rajoute à cette manifestation en première partie). Vu la capacité d'accueil du théâtre, nous proposons 2 séances pour satisfaire nos familles qui viennent apprécier le travail et les progrès de leurs enfants.

Pour les candidats, une retransmission de ce spectacle se fera sur grand écran dans le hall du théâtre.

La billetterie pour le public ouvrira également via le site HelloAsso (tarif unique : 13€ par représentation) : le lien sera communiqué ultérieurement. *Attention, l'an dernier nous étions complets 5 jours avant la date...*

Une buvette-snacking sera proposée dans le hall (alimentation et boissons non autorisées dans le théâtre).

- RESPONSABILITÉ

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation de biens appartenant aux candidats.

Les candidats s'engagent à respecter les locaux du théâtre le 25 janvier.

Les organisateurs auront le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement ou dont le comportement nuirait au bon déroulement de l'évènement.

- INSCRIPTION

L'inscription sera prise en compte lors du paiement en ligne sur HelloAsso (pas de paiement par chèques) et **considérée comme complète et définitive à réception des documents** demandés ci-dessous :

- l'attestation parentale pour les candidats mineurs (page 4)
- ou l'autorisation de participation pour les candidats majeurs (page 5),
- la fiche de participation dûment complétée (page 6),
- une photocopie **recto-verso** de la carte d'identité du candidat.

Tout dossier incomplet sera non considéré (priorité donnée aux dossiers complets par ordre d'arrivée).

Eléments à retourner par voie postale (ou par WhatsApp en version numérisée) :

TERPSICHORE 26 rue Auguste Peyré 64400 OLORON SAINTE-MARIE

Contact avec l'organisatrice Cynthia SAINT-MARC :

Mail : terpsichore64@yahoo.fr / Téléphone (en journée uniquement) : 06 20 31 37 82

Règlement « Dance Challenge »

6ème Concours de danse organisé par l'association TERPSICHORE



ATTESTATION PARENTALE POUR CANDIDAT MINEUR

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Lien avec le mineur (père, mère, tuteur légal) :

Autorise l'enfant (nom, prénom) :

- à participer au concours du Dance Challenge samedi 25 janvier 2025 à Oloron Sainte-Marie (64),
- à être diffusé(e) en photographies ou vidéos sur les supports de communication de l'association TERPSICHORE (site internet et réseaux sociaux).

J'autorise aussi l'association TERPSICHORE à prendre les mesures de première urgence en cas d'accident.

Par ailleurs, j'atteste sur l'honneur :

- que l'enfant ne présente aucune contre-indication à la danse,
- que j'ai bien lu et approuvé le règlement du concours dans son intégralité.

Signature du responsable légal précédé de la mention « Lu et approuvé » :

Règlement « Dance Challenge »

6ème Concours de danse organisé par l'association TERPSICHORE



AUTORISATION DE PARTICIPATION POUR CANDIDAT MAJEUR

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

- participe au concours du Dance Challenge samedi 25 janvier 2025 à Oloron Sainte-Marie (64),
- accepte ma diffusion en photographies ou vidéos sur les supports de communication de l'association TERPSICHORE (site internet et réseaux sociaux).

J'autorise aussi l'association TERPSICHORE à prendre les mesures de première urgence en cas d'accident.

Par ailleurs, j'atteste sur l'honneur :

- ne présenter aucune contre-indication à la danse,
- avoir bien lu et approuvé le règlement du concours dans son intégralité.

Signature du candidat précédé de la mention « Lu et approuvé » :

Règlement « Dance Challenge »

6ème Concours de danse organisé par l'association TERPSICHORE



FICHE DE PARTICIPATION (UNE PAR PASSAGE)

PASSAGE :

solo duo

candidat(s) libre(s) : chorégraphie écrite par vos soins

présenté par (nom école de danse et professeur) : _____

DISCIPLINE* :

danse Classique danse Contemporaine danse Modern'Jazz

* vous devez vous présenter dans une discipline que vous pratiquez hebdomadairement

NOM(S) / PRÉNOM(S) DU (ou des) CANDIDAT(S) :

DATE(S) DE NAISSANCE DU (ou des) CANDIDAT(S) ET ÂGE(S) LE JOUR DU CONCOURS :

TITRE DE LA CHORÉGRAPHIE :

DURÉE TOTALE :

RÉFÉRENCES DE LA MUSIQUE (nom du compositeur ou interprète et titre original) :

PLACEMENT SCÈNE* :

oui non

* un « placement scène » signifie que vous vous placez d'abord sur le plateau et que la musique est lancée après ou « pas de placement scène », que vous démarrez votre chorégraphie direct depuis les coulisses

Quelques conseils :

- trouvez une cohérence entre le choix de votre musique, costume, titre, thème...
- les accessoires sont autorisés, à condition qu'ils ne soient pas dangereux et de petite taille
- les paillettes et le talc ne sont pas permis sur le plateau, ni autre matière difficile à nettoyer
- pour les élèves de classique, il est possible de chausser les pointes
- le montage audio devra être donné au format « mp3 » avant le 1er janvier 2025
- soignez la fin de vos montages audio (ne pas couper la musique en plein milieu d'une phrase) et privilégiez une diminution du son lente et progressive plutôt que sèche et trop abrupte
- soyez musicaux, en recherchant comment mettre réellement en valeur la musique choisie
- votre création doit comporter autant de technique que d'artistique : l'un ne va pas sans l'autre...
- soyez surprenants : vous pouvez aussi interpréter le contraire de ce que vous êtes !
- pensez à ce que votre chorégraphie occupe tout le plateau par des déplacements qui voyagent